



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 24/09/2026

ID : 044-214400301-20260916-D20260995-DE

7300-L-SD
S²LO



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques des Pays de
la Loire et du département de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles – CS 93503
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96

mél. : drfip44.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Philippe VISTOUR

téléphone : 06 85 11 61 41

courriel : philippe.vistour@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 30894975

Réf OSE : 2026-44030-27382

Le 27/04/26

Le Directeur régional des finances publique
des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique

à

COMMUNE DE LA CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour cession < 15 000 €

Par une saisine du 24/04/2026, vous sollicitez un avis pour la cession de la parcelle AP 268 située Sous Ranretz 44410 La Chapelle-des-Maraïs. Cette parcelle de 589 m² est enclavée. Elle est en zone Ula pour 49 % et en zone NA1 pour 51 %.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **la valeur vénale est estimée à 6 800 € HT, hors droits et charges.** Marge d'appréciation de 10 %

Le présent avis est valable 18 mois.

Pour le Directeur régional des finances publiques

Philippe VISTOUR
inspecteur des finances publiques